

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE

UNITE NATIONALE D'INSTRUCTION ET D'INTERVENTION

NIF : 408002002100046

Avis d'attribution provisoire

L'Unité Nationale d'Instruction et d'Intervention informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la Consultation N°14/2022/UNII relative à **l'Acquisition de pièces de rechange pour le parc roulant** au titre de l'année 2022 qu'à l'issue de l'évaluation et l'analyse des offres portant sur le **Lot N°13 : Fourniture de pièces de rechange pour Motocyclette de Marque YAMAHA**, le bon de commande est attribué provisoirement au soumissionnaire **SARL PROX 4X4 (Alger)** pour un montant total de : **25 656 ,40 DA/TTC**.

Fourniture	Soumissionnaire	NIF	Montant Total DA/TTC	OBS
<u>Lot N°13 :</u> Fourniture de pièces de rechange pour Motocyclette de Marque YAMAHA	SARL PROX 4X4 (Alger)	00041609674123516003	25 656 ,40	Offre conforme

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de l'Unité Nationale d'Instruction et d'Intervention dans les dix (10) jours qui suivent la date de publication du présent avis sur le site internet de l'unité : www.unii-dz.org.

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher de l'Unité Nationale d'Instruction et d'Intervention, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis à l'effet de prendre connaissance des résultats du dossier de consultation.

Commandant d'unité